

## TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS DE M'SAKEN ET PLANIFICATION D'UNE ACTION D'ACCOMPAGNEMENT ALIGNEE SUR MESURE

Code budgétaire: 22EEP001

Projet: Med4Waste

Code d'imputation: 4.3

### Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 73 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

[Le projet Med4Waste](#) (Dialogue méditerranéen pour la gouvernance de la gestion des déchets) est un projet financé par le programme ENI CBC Med sous la priorité de la gestion des déchets. Son objectif est de faciliter de nouveaux modèles de gouvernance pour des politiques intégrées et efficaces de gestion des déchets urbains à travers la Méditerranée, avec un accent particulier sur les déchets organiques et l'économie circulaire en adaptant les plans de gestion des déchets, les politiques et autres actions de gestion et les moteurs réglementaires dans les territoires sélectionnés. Med4Waste se concentre sur l'identification de pratiques de gestion des déchets réussies et efficaces développées par d'autres projets, ainsi que sur leur diffusion et leur intégration dans les politiques et plans publics menés par les acteurs publics ou privés concernés.

MedCités est en charge du lancement et de la gestion du programme de mentorat Med4Waste, qui durera de janvier à juin 2023 et ciblera les pays partenaires méditerranéens ENI CBCMed. Grâce à ce programme de mentorat, Med4Waste fournira des conseils et un soutien technique à six autorités infranationales en charge de la planification et de la gestion des déchets en Méditerranée afin de (i) améliorer ou développer leur plan de gestion intégrée des déchets municipaux (GIDM) ; (ii) échanger des connaissances de première main avec une ville qui a mis en place une méthode/un outil/une activité pour améliorer son système de gestion des déchets (programme de jumelage et d'échange) ; (iii) mettre en œuvre une action d'accompagnement sur mesure alignée sur leur plan GIDM.

Afin de soutenir le développement des activités décrites, MedCités engagera, pour chacune des six autorités infranationales faisant partie du mentorat, un expert local en plan de gestion des déchets qui sera chargé d'adapter ou de développer les plans (Activité 1 de l'annexe) et planifier et coordonner la mise en œuvre d'une action de soutien (budget supplémentaire pour la mise en œuvre couvert par MedCités). Cette action sera en ligne avec le plan de gestion des déchets élaboré et avec un résultat des projets sur lesquels Med4Waste capitalise. En outre, MedCités organisera le programme de jumelage et d'échange afin de promouvoir l'échange d'informations entre les villes mentorées et les projets qui ont développé les résultats.

La municipalité de M'Saken se projette d'améliorer le système de collecte de déchets et de passer d'un simple ramassage à élaborer un plan de gestion et de valorisation des déchets municipales.

#### General Secretariat

Aujourd'hui la municipalité de M'Saken est en train d'effectuer la collecte de déchets d'environ 90.00 habitants repartit sur 1.200 conteneurs assurée dans sa majorité par les employés municipaux. Malgré la volonté de la municipalité pour l'élaboration d'un projet de tri et de valorisation des déchets, jusqu'à jour les déchets ménagers collectés au niveau de la commune de M'Saken sont transférés au centre de transfert de Ezzouhour et ramenés à la décharge contrôlée d'Oued Laya sans tri ni valorisation.

Les services de propreté de la commune disposent de 29 engins et de 70 employés, ce qui permet à la municipalité d'assurer les opérations de collecte par ses propres moyens sans faire appel à un sous-traitant privé. En plus, les engins disposent des GPS et les circuits et conteneurs sont geolocalisés.

Les principaux défis auxquelles la ville de M'Saken est confrontée sont :

- L'absence d'un plan de gestion et de valorisation des déchets
- L'absence d'un système de tri à la source
- L'absence d'un centre de transfert
- L'absence d'un système de valorisation des déchets (organique, plastique, métaux...)
- Les décharges sauvages que ce soit en ville ou dans le milieu rural (point noir)
- Le trajet effectué par les engins municipaux vers la décharge engendre un surcote de carburants, bien qu'un exercice d'optimisation de la collecte a été réalisé.

Pour remédier à cette situation, la commune de M'Saken vise à s'engager dans une gestion efficace et durable de ses déchets basé sur un système intégré associant à la fois la réduction de la production des déchets à la source, le tri sélectif et la valorisation et bénéficiant d'un programme de communication et de sensibilisation pour une plus grande implication des citoyens.

Ci-joint vous trouverez un document du service propreté de la commune de M'Saken, qui comprend un diagnostic technique et organisationnel du service.

## 1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est l'élaboration du plan communal de gestion des déchets de la ville de M'Saken et la planification d'une action d'accompagnement sur mesure alignée.

## 2. Portée des prestations

MedCities recherche un prestataire/expert en gestion des déchets ayant une expérience avérée sur la performance des plans communaux de gestion des déchets et qui parle arabe et français.

Lors du dépôt de l'offre, l'expert fournira une proposition méthodologique précisant :

- **Plan détaillé de la réalisation de la mission**
- **Plan et échéanciers des livrables**
- Plan d'implication des acteurs de gestion des déchets de la ville de M'Saken
- **Expérience de l'équipe de travail en relation avec la réalisation des plans communaux de gestion des déchets**

Les prestations consisteront en :

- Développement d'une **approche méthodologique participative pour l'élaboration du plan (D1)**.  
Celui-ci sera fourni par l'expert maximum deux semaines après la première rencontre avec la commune, et comprendra les objectifs généraux et spécifiques du plan, une liste d'activités cadrées dans le temps (rencontres avec toutes les parties et avec la commune en particulier, collecte de données activités, réunions des parties prenantes et logistique associée, etc.) et leurs délais correspondants pour assurer son développement dans les délais. Ce document sera revu et approuvé par MedCités et la municipalité. Ce document assurera que la portée du plan est alignée avec les intérêts de la municipalité, d'établir une feuille de route des activités, et d'assurer la circulation de l'information.
  - Développement d'un **diagnostic de la gestion des déchets de la ville (D2)**. Le document contiendra au moins une analyse du contexte de gestion des déchets de la ville (y compris les aspects réglementaires) ; l'analyse du service municipal de propreté; les flux de déchets actuels et les systèmes de gestion des déchets ; une analyse SWOT ; les initiatives actuelles en matière de prévention et de recyclage des déchets ; et tout autre aspect que l'expert juge utile comme information de base pour l'élaboration du plan de gestion des déchets de la ville (par exemple, les aspects communicationnels et financiers, si les données sont disponibles). La proposition méthodologique devrait prendre en charge le diagnostic sommaire existant, annexé à ces TdRs.
  - Elaboration du **Plan Municipal de Gestion des Déchets de la ville (D3)** : Prenant comme base le diagnostic réalisé (D2), le plan comprendra une liste d'actions ou de projets pour améliorer la gestion des déchets et augmenter la circularité sur la base des informations précédentes. Celui-ci comprendra une brève description de l'action, un calendrier approximatif de mise en œuvre et un budget. Le plan comprendra au moins des propositions pour améliorer le service, promouvoir la séparation à la source, le traitement, le recyclage et la réutilisation des différentes fractions, ainsi que des propositions réglementaires pour faciliter la gestion des déchets à la municipalité.
- D2 et D3 seront fournis à MedCités 2 semaines avant la soumission finale** pour sa révision. L'expert intégrera les révisions de MedCités, de l'expert coordinateur et de la municipalité dans la version finale des livrables.
- La **définition** et l'accompagnement de MedCités sur le suivi d'une **action d'accompagnement sur-mesure (D4)**. Le prestataire proposera au moins 3 prestataires locaux possibles pour développer cette activité. Cependant, cette activité sera mise en œuvre par les partenaires de Med4Waste, qui prendront en charge son coût (budget max : 5.000€ TTC).
  - Réunions de suivi avec MedCités et l'expert coordinateur (environ 2 fois par mois). Lors de ces réunions, le prestataire de services tiendra MedCités et l'expert coordinateur informés du développement du plan et informera tout écart par rapport au calendrier ou aux activités prévues.
  - Contact continu et réunions sur place et en ligne avec la municipalité, afin de s'assurer que toutes les activités, diagnostics et plans sont pleinement alignés sur leurs besoins et basés sur des données réelles et actualisées.

- Outre les réunions avec la municipalité et MedCities, l'expert devra participer aux réunions en ligne (environ 3) et à la visite sur place envisagées dans le cadre du programme de jumelage et d'échange (Activité 3, voir Annexe 1), avec l'objectif d'inclure dans le plan de gestion des déchets une action inspirée de celles développées par les projets mis en œuvre sur d'autres territoires. Les partenaires de Med4Waste se chargeront des vols et l'hébergement pour la visite sur place.
- Toutes les activités nécessaires pour mener à bien l'élaboration du plan de gestion des déchets de la ville seront incluses dans le budget proposé par le prestataire de services. Cela inclut les déplacements à la municipalité, les réunions et ateliers participatifs avec les parties prenantes ou toutes autres activités et dépenses connexes. **Lors de la remise de l'offre technique, le prestataire précisera quelles sont ces activités envisagées.**
- Développement de **D5. Document sur les leçons apprises**. Avec une longueur de maximum 6 pages, ce document permettra d'extraire facilement des apprentissages et recommandations concernant le processus de planification réussie de la gestion des déchets pour une ville. Cela inclura les enseignements tirés du processus : les acteurs clés à impliquer dans le processus, la typologie clé des informations qui ont façonné les objectifs et les activités du plan, les données clés obtenues, les problèmes rencontrés et les améliorations possibles. Un document modèle à remplir vous sera fourni par MedCities.
- Développement de **D6. Présentation PowerPoint résumant le plan de gestion des déchets et les leçons apprises**. Le prestataire de services pourrait être tenu de présenter en ligne le plan élaboré lors d'un événement final de capitalisation du projet Med4Waste.

Les livrables suivants seront fournis à MedCities :

- D1. Approche méthodologique. Délai : deux semaines après la réunion de lancement avec la municipalité.
- D2. Diagnostic du contexte de la gestion des déchets de la ville. Date limite : 30 avril 2023
- D3. Plan municipal de gestion des déchets. Date limite : 20 juin 2023
- D4. Note conceptuelle d'une action sur mesure alignée sur les besoins détectés lors de la phase de diagnostic du plan de gestion des déchets. Date limite : 30 mars 2023
- D5. Document sur les leçons apprises. Date limite : 30 juin 2023
- D6. Présentation PowerPoint résumant le plan et les leçons apprises. Date limite : 30 juin 2023

### 3. Type de prestation, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 30 septembre 2023. La prestation sera réalisée à M'Saken et dans les locaux du prestataire.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

### 4. Budget de base du service

Le budget maximum pour cette prestation est de 10.743,80 € (TTC). Si le soumissionnaire a son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 13.000,00 €, y compris le taux de TVA en vigueur à la date de publication des présents termes de référence qui est de 21 %.

Toute offre dépassant ce montant sera rejetée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

#### **5. Prix du contrat et conditions économiques**

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIACIÓ MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS  
C/62. 16-18. ÉDIFICE B, ZONE FRANCA  
08040 BARCELONE – CATALOGNE - ESPAGNE  
Numéro fiscal (TVA): ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures sont requises selon les détails suivants :

- 20% du montant total après la livraison et l'approbation de D1 et D2.
- 80% du montant total après la livraison et l'approbation de D3, D4, D5 et D6.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
  - Numéro d'identification fiscale du fournisseur
  - Données complètes de MedCités
  - Numéro de l'offre/facture
  - Date de l'offre/facture
  - Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
  - Description des services à fournir/fournis
  - Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org).

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

## 6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

## 7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

## 8. Propriété et paternité de l'œuvre

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront au programme ENI CBC MED et en particulier aux partenaires et bénéficiaires du projet MED4WASTE. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

## 9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

## 10. Soumission des offres

L'offre doit être envoyée à l'adresse email suivante : [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org)

- Délai de soumission des propositions : 10 jours naturelles à compter de la date des présents termes de référence.
- L'objet de l'e-mail doit préciser "**Offre de service pour l'élaboration du plan de gestion des déchets de la ville de M'Saken et la planification d'une action d'accompagnement sur mesure alignée**".
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information

complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org). Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

## 11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 24 février 2023

Josep Canals Molina  
Secrétaire général de MedCities

**ANNEXE 1** - Les activités se dérouleront entre -janvier 2023 et juillet 2023, comme suit :

<b>1. Développement du plan PCGD (Plan Communal Gestion Déchets)</b>
<b>Calendrier:</b> janvier-juin 2023
<p><b>Description:</b> La méthodologie à suivre et le résultat final obtenu différeront selon le point de départ initial des autorités infranationales sélectionnées, notamment en ce qui concerne l'existence ou non d'un plan de gestion des déchets approuvé sur le territoire :</p> <p><b>Les autorités infranationales qui ne disposent pas d'un plan de gestion intégrée des déchets</b> en élaboreront un avec l'aide d'un expert externe. Celui-ci contiendra une analyse du contexte de gestion des déchets de la ville (y compris les aspects réglementaires), des flux de déchets actuels et des systèmes de gestion des déchets, une analyse SWOT et une liste d'actions ou de projets pour améliorer la gestion des déchets et accroître la circularité sur la base des informations précédentes. Au moins une des activités identifiées correspondra à l'une des solutions de projets ENI-CBC Med Waste Management à capitaliser parmi les projets capitalisables Med4Waste (catalogue de solutions prometteuses).</p>
<b>2. Mise en place d'actions d'accompagnement</b>
<b>Calendrier :</b> mars-juin 2023
<p><b>Description:</b> Cette activité consistera en la mise en œuvre d'une action à petite échelle qui viendra compléter et s'aligner sur le PCGD en cours d'élaboration. Il sera conçu en fonction des besoins de chaque territoire, et pourra par conséquent prendre différentes formes, telles que des événements locaux de sensibilisation, une série d'ateliers de renforcement des capacités sur un sujet précis, ou le développement de processus participatifs liés aux déchets. plan de gestion, entre autres options.</p>
<b>3. Jumelage et échange avec des projets</b>
<b>Calendrier :</b> janvier - juin 2023
<p><b>Description:</b> Le programme de jumelage et d'échange aura pour objectif de favoriser le transfert des résultats, des méthodologies et des leçons apprises par les territoires ayant mis en œuvre les actions sélectionnées (extraites du catalogue des solutions prometteuses) vers les territoires participant au mentorat. Il consistera en une série de réunions en ligne (max 3) et une visite technique sur site pour voir la mise en œuvre de l'action.</p>
<b>Activité complémentaire pour les PME et Start-up locales : Développement d'une solution pour relever les défis locaux</b>
<b>Calendrier :</b> janvier - septembre 2023
<p><b>Description:</b> Sur la base des besoins et des défis détectés dans l'activité 1, un processus parallèle sera mis en œuvre ciblant les PME locales, les ONG et les autres parties prenantes de chaque autorité infranationale. Ce processus accompagnera ces PME/ONG ou autres à travers le développement de solutions et de technologies de gestion des déchets à valeur sociale qui peuvent répondre aux défis des autorités locales participantes.</p>



Ce processus sera mené directement entre les partenaires du projet Med4Waste, les experts externes et les PME/ONG détectées. Seule une collaboration occasionnelle sera requise de la part de l'autorité publique engagée dans le processus de tutorat.

## LES RÉSULTATS OBTENUS

À la fin du processus de mentorat, les 6 autorités locales participantes auront :

- **Amélioré leur capacité à planifier la gestion des déchets conformément à la circularité et développé ou amélioré leurs plans PCGD.**
- **Partager les connaissances et profiter de l'expérience directe** acquise par un autre territoire lors de la mise en œuvre de différents types d'initiatives pour améliorer leur système de gestion des déchets.
- **Mise en place d'une action d'accompagnement sur-mesure en complément du plan PCGD.**

De plus, 2 PME ou start-up de chaque collectivité auront été accompagnées pour développer une solution répondant aux enjeux locaux en lien avec la thématique.  
Pour plus de détails, voir la section 6 de ce document

Barcelone, le 24 février 2022

Josep Canals Molina  
Secrétaire général